

Epehy

N° 92
Avril 2013

Quoi de neuf ? ...



Le mot du maire

Nous venons de passer une période neigeuse bien difficile, il a fallu faire preuve de patience et de beaucoup de bonne volonté pour que tout rentre dans l'ordre !

Certes les rues et routes n'ont pas été dégagées tout de suite, certes nous n'avons pu aller travailler pendant deux jours, certes nous avons été perturbés dans nos habitudes (bonnes ou mauvaises), certes la commune a été « critiquée » tout comme les employés municipaux qui n'ont su effacer d'une baguette magique la neige, la glace et les congères, certes, certes, certes.....

Néanmoins, nous avons pris nos responsabilités afin de gérer au mieux cette période. Il est vrai que le tracteur de la commune ne fait que 50 cv et qu'il n'est pas « taillé » pour dégager la neige lorsqu'elle atteint plus de 20 cm. Il est vrai qu'à la demande de la commune, Richard, avec le tracteur de Francis, débloque la rue en envoyant la neige aux portes des entrées et sur les trottoirs, que Vincent, malgré son tracteur et son manitou, n'a pu dégager facilement la route du croisement de Revelon au croisement de Bony. Néanmoins, ils ont tous répondu présents et ils n'ont pas compté leurs heures. Merci à eux et à tous ceux qui ont su aider leurs voisins, parfois simplement par un coup de téléphone ou une visite.

Pour la commune, doit elle faire l'acquisition d'un matériel plus conséquent qui ne sera utilisé que quelques jours par an ? Et, avec ce matériel, sera t-il possible de dégager routes et trottoirs en un temps record ? Et même si elle y arrive, pourra-t-on sortir du village ? Pour aller où ? En effet, cette fois, le mercredi midi, l'accès à Péronne, Cambrai ou St Quentin était impossible depuis toutes les communes du Canton !

Pour ma part, deux images me resteront en mémoire de cet épisode neigeux.

- Le petit signe de la main de Mr BULAN prenant l'hélicoptère et qui malheureusement était le dernier qu'il m'adressait
- et la lecture de l'article du Courrier Picard du samedi qui annonçait la naissance de la petite Nina grâce à l'intervention du docteur Leseur aidé d'un pompier infirmier anesthésiste et de 3 pompiers volontaires.

Chacun gardera un souvenir de cette période neigeuse, il sera joyeux pour les uns mais aussi bien triste pour d'autres.

Jean Michel Martin



Sommaire

- La Maison de santé	page 2
- Une diététicienne à Epehy	page 3
- L'atelier équilibre	page 3
- la neige	page 4
- Formation chez les pompiers	page 5
- Passionnée de photo et vidéo	page 6
- Bienvenue au jardin	page 6
- A la paroisse	page 7
- Théâtre avec Epyserit	page 7
- 27 août 14 à Epehy	pages 8 et 9
- Conseil municipal	page 10
- Eoliennes -poubelles vertes	page 11
- Nouvel artisan commerçant	page 11
- Abdon	page 12
- Horaires à la poste	page 12
- Photos anciennes	page 12

La future maison de santé



Découvrons cette maison de santé qui doit prochainement sortir de terre.

En voici déjà son aspect extérieur avec ses nombreuses places de parkings ,43 au total en comptant celles réservées aux professionnels exerçant à l'intérieur. A noter également la voie de dépose minute qui permettra d'amener au plus près les personnes handicapées.

Dans l'angle, vous pouvez déjà apercevoir le sas de l'entrée, en face duquel vous trouverez le bureau d'accueil où une secrétaire pourra être à votre disposition pour prendre les rendez-vous et vous renseigner. Un local pour les archives communiquera avec ce bureau.

Ensuite en empruntant le couloir de droite, vous partirez vers les cabinets de médecins et de dentistes avec les salles d'attente afférentes. C'est également de ce côté que se trouvera une salle de réunion qui sera à la fois utile pour les professionnels mais aussi pour des actions d'information, de formation, l'organisation de rencontres dans le domaine de la prévention, de l'éducation à la santé et du dépistage.

Si de l'accueil, vous partez vers la gauche, vous vous dirigerez alors vers le cabinet de la pédicure podologue, celui des infirmières, d'un masseur kinésithérapeute mais aussi d'un bureau supplémentaire polyvalent permettant les permanences des services sociaux et autres dispositifs de coordination des acteurs de santé.

Il va de soi qu'en terme de locaux, la maison de santé pluridisciplinaire respecte les normes/référentiels en vigueur relatives à l'hygiène, la sécurité, l'environnement, l'ergonomie, la protection incendie et l'accessibilité. Ils seront en particulier facilement accessibles aux personnes âgées et à mobilité réduite.

Il est encore à noter que, sur l'aile gauche, un petit studio sera aménagé. Il offrira une possibilité de logement aux remplaçants, étudiants, stagiaires qui viendront exercer dans cette structure. L'ouverture de ce studio ne sera pas dans la maison de santé mais vers l'extérieur.

Ainsi comme vous pouvez le constater, tous nos professionnels de santé, nos deux médecins, notre dentiste, notre pédicure-podologue, nos infirmières, qui ont participé à l'élaboration de ce projet, se retrouveront dans ce nouveau centre, mais des locaux ont été prévus pour en accueillir d'autres : un kinésithérapeute, un



dentiste associé, un ou deux médecins pour compléter l'équipe. En outre des possibilités seront ouvertes à d'autres acteurs de santé, ainsi des médecins spécialistes, une orthophoniste, une sage-femme, une diététicienne (voir page suivante) etc... pourront intervenir régulièrement ou ponctuellement.

Ainsi il faut bien comprendre que cette maison de santé ne sera pas la simple juxtaposition de cabinets médicaux mais un vrai projet d'action en direction de la population en facilitant la continuité et la coordination des soins et la communication entre les différents professionnels de santé.

M.D.



Une diététicienne à Epehy

Emilie MALBRANQUE Diététicienne Nutritionniste Diplômée d'Etat, s'installe à Epehy en cabinet libéral. Elle intégrera la future Maison de Santé mais, en attendant son ouverture, elle reçoit déjà dans le petit bureau de la mairie pour une consultation diététique personnalisée sur RDV à Epehy

Pourquoi consulter une diététicienne ?

D'abord « Parce qu'il est important de bien manger pour être en bonne santé. »

Mais aussi et surtout en cas de :

- perte de poids ou prise de poids
- maladies métaboliques (diabète, cholestérol, hypertension artérielle...)
- enfants en surpoids
- allergies alimentaires ou intolérances
- troubles du comportement alimentaire
- carences alimentaires

Cela peut également être utile pour

- la prévention des risques cardiovasculaires
- le bien-être
- le confort digestif
- les femmes enceintes, allaitantes ou ménopausées
- les sportifs ...



Vous pouvez contacter Emilie MALBRANQUE ,
par téléphone au 06.95.53.51.54
ou par mail emilie-diet@hotmail.fr.
ou encore sur son site www.emilie-dieteticienne.fr

Pour information :
1^{er} RDV Bilan : 40 € - Durée : 1h00 à 1h15

L'Atelier Équilibre d'Activ'Epehy



Beaucoup d'entre nous savent Qu'Activ'Epehy propose deux séances de gymnastique par semaine : une de Gym douce et une autre plus tonique pour répondre aux besoins de chacun en respectant ainsi les possibilités bien souvent liées à l'âge. Mais peu de personnes savent que chaque année est également proposé un Atelier équilibre. Cet atelier concourt ainsi à diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes des personnes de plus de 55 ans par l'entretien et la stimulation de la fonction d'équilibre, réassurer la stabilisation posturale et prévenir la perte d'équilibre, diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant à se relever du sol.

Pour cette année, cet atelier vient de commencer en ce mois de mars et comporte 10 séances.

Il se déroule de la façon suivante :

- une séance de tests d'aptitude à l'équilibre (T1) afin d'adapter les exercices en fonction des capacités de chacun.
- 10 séances collectives d'activités physiques variées, basées sur la pédagogie différenciée, à raison d'une heure par semaine, le jeudi matin.
- une séance de tests (T2) à la fin de ces séances pour mesurer l'évolution, faire prendre conscience des progrès réalisés en si peu de temps et inciter à ne pas relâcher les efforts en poursuivant les exercices au quotidien (souffle, maintien, regard, jeux, danses, marche).
- En outre, l'animatrice évoque l'influence de l'aménagement du logement ainsi que les dangers liés à la prise de certains médicaments sur les risques de chutes et incite les participants à diversifier leurs actions de prévention des chutes.

Vous pouvez voir de nombreuses photos montrant comment se déroule cet atelier sur le site d'Epehy.

Bien sûr, il n'est plus possible d'intégrer cet atelier cette année mais si vous êtes intéressés et souhaitez profiter de celui de la prochaine saison, vous pouvez le signaler à Madame Florence Leseur.

M.D.



Que de neige !

Ah ! Voilà un épisode neigeux dont on se souviendra ! Cela a commencé dans la soirée du lundi 11 mars et nous nous sommes réveillés le mardi 12 avec un véritable blizzard ! Un phénomène météorologique plutôt rare chez nous que ce vent violent et glacial venu du nord accompagné d'une tourmente de neige qui sifflait à nos oreilles et obscurcissait la lumière du jour. Les congères se formaient déjà et rapidement les chemins, les accès, les routes furent barrés



Photo Johanna

Il en fallut du courage pour sortir dehors et commencer à déblayer les entrées comme ci-dessous à la maison de retraite !



Photo Maurice

Il fallait bien, en effet, permettre un minimum de circulation : les employés de commune, avec le chasse-neige, ont circulé régulièrement pour dégager les rues mais il n'était pas raisonnable de vouloir sortir du village, le vent violent reformant régulièrement les congères...

Cet épisode neigeux a bloqué la circulation et perturbé énormément la vie du village : des personnes parties au travail le lundi soir n'étaient pas encore revenues chez elles le mercredi, des pompiers, appelés le mardi à 18 heures, sont restés sur les routes jusqu'au mercredi 12 heures, le relais des mousquetaires n'a pu ouvrir ni le mardi ni le mercredi et si le boulanger avait pu avec beaucoup de difficultés apporter un peu de marchandises le mardi matin, il n'avait pu revenir ensuite et sa charmante vendeuse avait satisfait les clients tant qu'elle en a eu la possibilité mais le mercredi la boutique fut fermée.

La sortie du village vers Heudicourt



Mais le problème le plus grave était pour les personnes qui devaient recevoir les soins. Bien sûr la pharmacie pouvait dépanner les gens en manque de médicaments, l'infirmière faisait sa tournée à pied, les médecins étaient aussi sur place mais n'ont pu également faire que quelques visites sans utiliser de voiture. C'est ainsi qu'une jeune maman, Aurélie, a pu accoucher et recevoir les soins chez elle le mardi dans la nuit ! Le docteur Leseur aidé de quelques pompiers et d'un infirmier ont permis la naissance de la petite Nina (un article du Courrier Picard a été consacré à l'événement,)

Mais il fallait absolument pouvoir transporter certaines personnes pour les soigner et c'est ainsi que le mercredi 13, on a vu, le matin, un hélicoptère de la Sécurité civile atterrir sur notre terrain de sport pour transporter une personne en dialyse.

A noter que l'après midi, un autre hélicoptère est venu chercher Aurélie et son bébé.

Vous pouvez retrouver de nombreuses photos de cet épisode neigeux et l'article du Courrier sur le site d'Epehy <http://epehy.jimdo.com> mais aussi voir le film de Patricia sur son blog <http://abethermin.magix.net>

Un peu d'humour pour finir.

Monsieur Franqueville, notre historien habitant en Savoie, a écrit après avoir vu les photos sur le site

Merci pour ces extraordinaires photos de neige qui, de façon insoupçonnée, ouvrent un avenir de station de ski pour Épehy. Dans nos Alpes, nous n'en avons pas tant ! Cela me rappelle un hiver 1943 ou 1944 où, pour aller à l'école, nous passions entre deux murs de neige plus hauts que nous... mais il est vrai que nous étions encore petits !



Photo Gérard

Promotion et formation chez les pompiers !

Une belle promotion.

En décembre, alors que nos pompiers fêtaient leur sainte patronne, sainte Barbe, une belle cérémonie a eu lieu dans notre salle des fêtes. En effet, ce jour-là, on honorait le chef de centre, Pascal Wydra, qui, après une formation commencée à Lille puis poursuivie pendant quatre semaines à l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers d'Aix en Provence, venait d'être promu lieutenant.

Les autorités s'étaient déplacées pour l'occasion et notamment le colonel Gavel, directeur des Sapeurs-Pompiers de la Somme, et Monsieur Pierre Linéatte, président du Conseil Administratif du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Formation, formation...

Si notre nouveau lieutenant a fortement apprécié cette fête qui lui était offerte, il a tenu à insister sur le fait qu'il n'était pas le seul à avoir suivi une formation. La majorité des agents de la casernes en ont également suivie au cours de la dernière année écoulée. Il est bien conscient qu'une formation régulière est indispensable aux sapeurs pompiers pour bien remplir leur mission aussi il en proposera encore tout au long de cette année 2013 tant aux membres de son équipe qu'à tous ceux désireux de pouvoir en bénéficier.

Ainsi :

- Un stage de secourisme.

Deux moniteurs interviendront au centre de secours pour un stage PSC1 le samedi 13 avril. Le PSC1 est la formation de base de premiers secours. Ces initiales signifient Prévention et secours civiques de niveau 1. Elle a pour but de préparer le plus grand nombre de citoyens aux rudiments de premiers secours. Elle ne nécessite aucune connaissance particulière. Il n'y a pas de limite d'âge.



Le colonel Gavel est au micro alors que Monsieur Linéatte et notre maire s'appêtent à remettre les galons de notre nouveau lieutenant.

C'est une formation pratique, durant laquelle il n'est pas nécessaire de prendre de notes. Toute la formation repose sur l'apprentissage de gestes, et la réalisation de situations concrètes (cas concrets) où les formateurs simulent des accidents. Accompagnée de recyclages réguliers (non obligatoires), cette formation est suffisante pour intervenir dans la plupart des situations d'urgence. Cette formation s'adresse à tous ceux et celles qui veulent connaître les rudiments de premiers secours sans qu'ils aient de velléités particulières à devenir équipier secouriste. Il est possible de s'inscrire le vendredi à 18 h 15 à la caserne ou par téléphone au 03 22 86 72 00. Son prix est fixé à 60 € pour 7 h de formation.

Les situations d'accident abordées seront : la protection, l'alerte, la victime s'étouffe, la victime saigne abondamment, la victime est inconsciente, la victime ne respire pas, la victime se plaint d'un malaise, la victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...)

- Une formation de jeunes sapeurs pompiers.

Une nouvelle proposition de formation pour les jeunes sera proposée en septembre. Il faut 10 volontaires pour que cette session ait lieu. La dernière fois, il n'y en eut que 8, ces derniers, très motivés ont été fortement déçus.

Pour s'inscrire, il faut être âgé de 13 ans, produire un certificat médical d'aptitude physique et une autorisation parentale.

Alors si vous brûlez d'envie de rejoindre une section de JSP ou si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires vous pouvez prendre contact avec le Centre d'Incendie et de Secours d'Epehy 1 rue de la brasserie le vendredi soir vers 18h15 ou au 03 22 86 72 00.

Recrutement.

Hormis l'appel aux plus jeunes, le corps de sapeurs-pompiers est toujours en phase de recrutement. Si 4 recrues ont rejoint le centre de secours en 2012, portant l'effectif à 19, ce renfort est encore insuffisant. Aussi si vous êtes prêts à avoir cet engagement citoyen vis-à-vis de la population, n'hésitez pas à prendre contact.

Une passionnée de la photo et de la vidéo !



Nous avons dans le village, de nombreux passionnés qui par leur investissement peuvent faire découvrir certains sports ou telle forme culturelle. Notre Quoi de Neuf est là aussi pour les faire connaître et montrer leurs réalisations.

Ainsi, cette fois, c'est une passionnée de photos et de vidéos que nous allons présenter : Patricia Bethermin. Vous l'avez certainement déjà vue circuler dans le village, son appareil à la main pour réaliser de beaux clichés (elle a peut-être déjà photographié votre maison fleurie).

Depuis longtemps, cet art l'attirait et, pour progresser, apprendre de nouvelles techniques, partager avec d'autres passionnés, elle s'est inscrite au « Péronne Photo Caméra Club ». Après des années de travail pour se perfectionner,

elle participe maintenant régulièrement à des concours comme dernièrement à Lille du 21 au 24 mars. Mais pour notre plus grand plaisir, elle a aussi créé un website qui permet à tous ceux, qui ont accès à Internet, d'apprécier ses réalisations.

La nature est un de ses thèmes favoris, elle sait admirablement montrer la beauté du monde animal et végétal comme le montrent ses superbes photos de fleurs ou sa vidéo exceptionnelle « la petite bête ».

Voici l'adresse du website de Patricia pour aller, vous aussi, vous régaler. <http://abethermin.magix.net>



Le printemps arrive !

Rendez-vous au jardin !

La 11e édition de "Rendez-vous aux jardins" aura lieu les vendredi 31 mai (accueil des scolaires), 1er et 02 juin 2013. Dans le cadre de cette manifestation nationale patronnée par le ministère

de la culture, notre jardinier animateur, Gérard Housseman ouvrira son jardin le samedi 1er et dimanche 2 juin de 9 h à 19 heures. L'entrée est gratuite bien sûr.



Voici un rendez-vous désormais incontournable pour tous les amoureux de la nature. Gérard vous guidera dans les allées de son jardin à la végétation luxuriante où un nombre incroyable de plantes se développent dans un espace qui n'est pourtant pas si grand. Il vous fera partager le plaisir que l'on peut éprouver en jardinant, regardant s'épanouir ses fleurs, récoltant ses légumes, ses fruits...

Cette année, le thème choisi par le ministère est « Le Jardin et ses créateurs ». Il s'adresse donc plus particulièrement à tous ceux qui voudraient mettre en valeur un bout de terrain que ce soit pour créer un petit potager, un parterre de fleurs, une plate-bande composée... Ils pourront bénéficier des conseils, des suggestions de Gérard. Ce dernier leur proposera, s'ils le désirent, quelques graines, des boutures ou marcottes de plantes vivaces ou petits arbustes qu'il aura pu mettre en pot.

M.D.

Des modifications à la paroisse.

Notre abbé André Lemaire (nous pouvons maintenant dire « notre » puisqu'il est au service de notre village depuis 1981 !) n'avait pas voulu nous abandonner lorsqu'à 75 ans, il fut mis en retraite. Il voulait continuer à servir, rester à la disposition de tous ceux qui pouvaient avoir besoin de son aide. Bien sûr, depuis quelques années, ses forces déclinent, il avait dû cesser de célébrer certaines cérémonies : mariages, enterrements...

Et maintenant, alors qu'il vient d'avoir ses 90 ans en mars, malgré toute sa bonne volonté, l'exercice qu'il s'impose pour garder suffisamment d'énergie (Qui ne l'a pas vu marcher dans nos rues ?), il doit se résoudre à ne plus aller officier dans notre église. Il a donc souhaité passer le relais à l'abbé Nicolas qui viendra, à partir de ce mois d'avril, dire une messe à 18 h 30 le premier et le troisième samedi de chaque mois.

Ce n'est pas pour cela que l'abbé Lemaire restera inactif ! Sa porte restera ouverte à tous ceux qui auront besoin de lui, il continuera à célébrer la messe chez lui (quand il n'y en aura pas à l'église) pour des personnes âgées qui ne pourront pas se déplacer dans d'autres villages et surtout poursuivra ses visites auprès des personnes qui le souhaitent à la maison de retraite et officiera encore pour eux le vendredi matin.



Ainsi pour son dévouement depuis maintenant 32 ans et tout ce qu'il pourra encore apporter, nous lui disons ...un grand **MERCI !**
M.D.

Le spectacle d'Épyserit

Dans son édition du 26 mars, le Courrier Picard indiquait sous une photo montrant une salle bondée : 660 entrées en un week-end ! Eh oui, les amateurs d'humour picard, les « aficionados » de notre troupe de théâtre se sont encore pressés lors de ces deux séances des 23 et 24 mars et certains n'ont pas pu avoir de places, il ne restait plus de billets !

Bien sûr que cela nous comble excessivement, acteurs amateurs que nous sommes, quand nous sentons à quel point notre travail est apprécié, que le plaisir que nous prenons ensemble à jouer est partagé par le public. Cela nous amuse aussi quand au hasard des rencontres, dans un magasin, dans une rue, en ville ou ailleurs, certains se mettent à rire en nous dévisageant, nous savons que ce n'est pas pour se moquer de notre « binette » mais que celle-ci rappelle tel ou tel passage du spectacle. Enfin ce qui est très gratifiant et nous encourage à poursuivre, ce sont tous ces mots gentils, réflexions, conseils qui nous sont prodigués soit oralement ou encore par écrit sur le site comme ceux-ci :

Avons passé une agréable après-midi, nous avons bien ri ! Continuez encore comme ça longtemps, c'est un moment où on oublie ses soucis.

A l'année prochaine. Les amis d'Achicourt.

(message apprécié parce qu'eux viennent de loin !)



Un grand bravo et un grand merci pour la soirée d'hier soir, j'ai enfin pu voir votre troupe sur scène et n'ai vraiment pas été déçu!!un savoureux cocktail servi par de très bons acteurs... Toute mes félicitations à cette belle équipe ...et longue vie à Épyserit.

Dominique Duriez, alias Madeleine et Maurice de la gaieté

(message apprécié parce que là c'est un très bon acteur qui écrit !)

Que dire tout simplement MERCI pour ce très bon moment de détente et vos acteurs exceptionnels. Et aussi Merci pour nos enfants qui pourront encore voyager cette année grâce à vous. Le rendez vous est pris pour l'année prochaine. Wallon Séverine

(message très apprécié parce que là c'est une maman d'élèves !)

Michel Delaire pour tous les membres de la troupe

Prochaines représentations 13 avril à Epehy, 14 avril à Albert (TJP)

Epehy. autrefois...

Le site Internet de Messieurs
Claude Saunier et André Franqueville

Le centenaire du début de la première guerre mondiale approche. Des manifestations auront lieu à cette occasion. Mais est-ce que tout le monde connaît la bataille d'Épehy du 27 août 1914. Voici un extrait de la lettre de Monsieur Gabriel Trocmé, maire de l'époque la relatant à un officier allemand. (voir petite bibliothèque)

La bataille d'Épehy du 27 août 1914

...« Nous sommes au matin du 27 août 1914. Depuis 3 semaines, nous vivons dans une atmosphère de fièvre et d'angoisse : chaque jour, nous apprenons une nouvelle progression dans la marche en avant de l'armée allemande qui a traversé la Belgique et est entrée dans le pays de France. Ce matin même, on nous signale la présence de troupes d'envahissement à sept kilomètres à peine d'Épehy. Des dispositions prises par l'état-major français, il ressort très clairement que, si nos troupes reculent dans un simulacre de retraite vers un point voulu, les ordres ont été donnés la nuit pour établir un poste de résistance et de combat sur notre territoire.

A 9 h du matin, une compagnie de Chasseurs à pied cycliste se porte au nord-est du village, vers Honnecourt, avec une section de mitrailleuses, que protège à l'aile droite un peloton de Chasseurs à cheval (hussards) ; pendant le même temps, sur l'aile gauche, au Nord, les Dragons, flanqués aussi de Chasseurs cyclistes, s'avancent dans la direction de Villers-Guislain, tandis que des barricades s'élèvent aux entrées et au centre du village.

A 10 h, les adversaires prennent contact à mi-route d'Épehy à Villers et à Honnecourt, les mitrailleuses déchirent l'air, les feux de salve crépitent et, sur l'arrière, tonne aussi le canon. Tous les habitants ont disparu dans les caves, seules des estafettes traversent rapidement les rues du village, reliant le front de bataille au corps principal massé vers Roisel et les environs.

A 10 h ½, les Chasseurs cyclistes, qui ont vaillamment soutenu le premier choc sans perdre un seul homme, doivent se replier derrière la ligne du chemin de fer du Nord. A 11 h, c'est contre les haies même du village que nos soldats prennent une nouvelle position, et c'est de là qu'est née la fatale erreur qui, tout à l'heure, va allumer des incendies et faire massacrer d'innocents civils ! En effet, les soldats Allemands les plus rapprochés du village, côté Nord, étaient arrivés jusqu'à la ligne du chemin de fer, et là, trompés par les apparences, ont cru que des civils, à l'abri des haies, tiraient sur eux (l'uniforme des Chasseurs cyclistes est presque noir) pour protéger la retraite des soldats français ; aucune explication, aucune démonstration n'a pu les faire revenir de leur erreur, qu'ils parvinrent à faire partager par leurs chefs). Une des meilleures preuves que nul soldat français n'avait opéré le moindre mouvement de retraite, c'est qu'à 12 h, on se battait à peu près au corps à corps dans les jardins et dans la rue principale.

A 1 h ½, les soldats français devaient abandonner définitivement le village et se replier sur Villers-Faucon et Guyencourt, lentement après n'avoir cédé le terrain que pied à pied sur une profondeur de plus de 2 kilomètres, et cela, pendant au moins 3 heures ½.

Les premières lignes allemandes achevaient de franchir les derniers jardins du village et, s'égaillant sur la lisière Sud, continuaient à diriger leur tir sur l'arrière-garde française, abritée derrière les bois de Villers et de Saulcourt.

Pendant ce temps, le gros des troupes allemandes pénétrait dans Épehy et envahissaient les cours et les maisons d'habitation ; c'est alors que, trompé par les affirmations de plusieurs soldats qui prétendirent que des civils avaient tiré sur eux, le Commandant de la Colonne autorisa des repréailles : on mit le feu aux granges des fermes GRAIN, LEPREUX, DEMARET, LECLERC, MOREAUX Léon, MOREAUX Henri et MAGNIEZ (dans ces 3 dernières fermes, la maison d'habitation, dans la dernière même, la propriété toute entière), devinrent la proie des flammes. Les malheureux propriétaires qui tentaient, avec des seaux d'eau, d'éteindre l'incendie à son début, étaient mis en joue et menacés de mort s'ils ne se retiraient pas sur le champ.

Je tiens à le répéter ici une fois de plus : les soldats avaient affirmé à leurs chefs qu'ils avaient vu des civils tirer à l'abri des haies de ces habitations et leur récit fut accepté sans contrôle, alors qu'il a été surabondamment prouvé que, non seulement les civils, prudemment cachés dans les maisons et les caves, n'avaient pas pu se trouver dehors, mais que les soldats français eux-mêmes ne s'étaient point servis de ces locaux pour s'abriter.



Si, dans six de ces incendies, il n'y eut que des dégâts matériels à déplorer, il n'en fut malheureusement pas de même dans la ferme de M. MAGNIEZ. Au moment même où le corps à corps s'engageait dans la rue principale, sept personnes se trouvaient dans la cuisine de cette ferme : deux bonnes, LAGRENE Coralie et CARPENTIER Théodorie, une voisine DUBOIS Amélie, le cocher DUPIRE, 68 ans, un valet de charrue HAGARD-SCHMIDT, 54 ans, un ancien ouvrier, DELVAL Jules, 55 ans, malade, un ouvrier de la ferme, RARAUX, 28 ans, simple d'esprit. Tous étaient transis de peur et d'épouvante, en entendant les balles siffler dans la rue et crépiter sur les toits d'ardoises.

Au moment où les premiers soldats allemands faisaient irruption dans la cour, par la porte qui s'ouvre au Nord, sur les champs, la bonne venait de commander à RARAUX d'aller chercher de la bière à la cave, pour répondre aux demandes de boisson qui pouvaient être faites par les soldats. Le pauvre jeune homme venait à peine de remonter de la cave, lorsque plusieurs soldats pénétrant dans la maison, dans un état de surexcitation extrême, se précipitèrent sur RARAUX et sur HAGARD, les poussèrent à reculons jusque sur le seuil – et là, à bout portant, leur déchargèrent leurs fusils dans la poitrine ; ils tombèrent à la renverse, côte à côte, l'un mort sur le coup, l'autre respirant encore. Des bottes de paille, entassées à 5 mètres de là, furent apportées par les soldats sur les deux malheureux puis, une bouteille d'alcool dénaturé ayant été versée sur la paille, une allumette craqua et le feu fut mis à la paille !

Les deux femmes, à genoux, demandant grâce, les mains jointes, furent reléguées dans une arrière cuisine d'où elles purent s'échapper par le jardin.

Le vieux cocher fut appréhendé par d'autres soldats qui le traînèrent, plutôt qu'ils ne le conduisirent, jusqu'au bois de l'Osière (500 mètres) où ils transpercèrent de part en part, à coups de baïonnette.

L'hydropique DELVAL, qui marchait difficilement, fut entraîné d'un autre côté et lardé de coups de baïonnettes ; arrivés à la porte de M. Jules VELU, les soldats le voyant à demi-mort le portèrent au fond de la cour, le lièrent à un verrou de porte et, à bout portant, logèrent les balles de leurs fusils en plein cœur.

Pendant ce temps, les murs et les meubles de la maison étaient aussi arrosés d'esprit de bois et bientôt la ferme n'était plus qu'un immense foyer d'incendie où les vaches et d'autres animaux périssaient asphyxiés.

Quelques instants plus tard, un vieux célibataire, au cerveau un peu détraqué, nommé CARY, qui habitait route de ROISEL, n'ayant pas compris le langage des soldats, tardait un peu trop au gré de ceux-ci à leur ouvrir sa porte, devant laquelle il se tenait debout, à demi-inconscient de ce qui se passait autour de lui. Une dizaine de ces soldats, impatientés et perdant toute mesure, s'emparèrent de ce vieillard sans défense et coupable uniquement de ne pas comprendre le langage des soldats, lui lièrent les mains par-devant, puis, brisant les muscles et déchirant les articulations des épaules, ils ramenèrent violemment en arrière les bras de leur victime. Malgré les cris affreux et les supplications haletantes de CARY, deux soldats l'entraînèrent ou plutôt le portèrent jusque dans le jardin de M. CHAVAROC (200 m) pendant que les autres le lardaient de leurs baïonnettes dans le dos. Arrivés à l'extrémité du jardin, ils le laissèrent tomber, puis firent sur lui une décharge générale.

Quand nous le retrouvâmes, la tête n'était plus qu'un débris informe et le corps était presque nu, les vêtements ayant été arrachés dans le trajet des maisons à ce jardin.

Un autre épisode, entre beaucoup d'autres, peut être rapporté ici : vers le soir, M. MARIETTE, contrôleur des sucres, chez lequel on perquisitionnait et où l'on trouva un vieux revolver hors d'usage, fut arrêté, saisi et conduit au poste ; là, il fut lié par les mains et les pieds avec une vieille femme, PRION Eugénie, qui, au lieu de rentrer chez elle, s'obstinait à rester dans la rue. Ils ne furent déliés et relâchés que le lendemain, à 8 h du matin, au moment où les troupes quittèrent la localité.

Je ne parlerai pas ici des excès et des déprédations qui furent commis dans les immeubles, dont les propriétaires étaient absents ; il paraît qu'à ces abus, à ces pillages, on répond que la faute en est aux propriétaires eux-mêmes qui ne devaient pas fuir. Je pourrais opposer beaucoup d'arguments pour répondre à ce raisonnement ; je me contenterai de deux observations : premièrement, il est des propriétaires qui avaient dû, non pas fuir, mais répondre à l'appel sous les drapeaux et aller défendre la patrie comme soldats. Est-ce que les biens de ceux-là n'auraient pas dû être sacrés pour l'assaillant ? deuxièmement, en admettant que les soldats, qui devaient avoir faim et soif, qui devaient être fatigués, se soient procuré toutes les choses nécessaires, et même plus que le nécessaire pour se restaurer et se reposer, est-il juste et admissible qu'ils aient détérioré et enlevé tout le reste, pour le seul plaisir de nuire ? Évidemment non. Mais, ce que je veux vous faire sentir surtout du doigt, ce que je veux vous signaler de souverainement injuste et vil dans le pillage, c'est ce qui s'est passé dans ma propre ferme, sur la porte de laquelle cependant, j'avais apposé, en grands caractères, l'affiche suivante : "Ici est la maison du Bourgmestre, lequel, retenu par son devoir à la Mairie, confie sa ferme et ses biens à la loyauté de l'armée d'occupation".

Signé G. TROCMÉ

D'autres précisions sont encore apportées sous cette lettre. Vous pouvez les retrouver sur le site. <http://epehy.autrefois.free.fr/>



Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 12 février 2013

MAISON MEDICALE

Suite à la réception de l'analyse des offres effectuées par la Société IDONEIS, la commission s'est réunie pour retenir les entreprises le 17 Janvier 2013. Monsieur le Maire rappelle que 39 offres ont été jugées recevables lors de la dernière réunion de la commission et que les travaux sont décomposés en 9 lots.

L'analyse d'IDONEIS a été réalisée conformément aux critères de jugement des offres indiqués à l'article 12 du règlement de consultation.

Après analyse des offres, à la fois quantitative et technique, la commission d'ouverture décide de suivre les propositions de la maîtrise d'œuvre, à savoir :

Lot		Société retenue	Montant
1	VRD	EIFFAGE	187 022.50
2	GROS ŒUVRE- RAVALEMENT- CARRELAGE- FAIENCE	SOVEBAT	177 060.32
3	CHARPENTE	GANCE ET FILS	34 789.05
4	COUVERTURE- ETANCHEITE- BARDAGE	DAMBREVILLE	81 687.17
5	MENUISERIES EXTERIEURES	MAP	72 997.00
6	PLATRERIES- FAUX PLAFONDS -MENUISERIES INTERIEURES	SARL HEULIN	133 857.05
7	PEINTURES- REVETEMENT DE SOLS	STE TOPVAN- DOOREN	48 077.74
8	PLOMBERIES- SANITAIRES- CHAUFFAGE- VENTILATION	STE PHIDEL	106 915.42
9	ELECTRICITE	STE MAQUIGNY	53 021.00

Après discussion, le conseil municipal valide la proposition de la commission (11 pour, une abstention)

ENTRETIEN DE VOIRIE – POINTS A TEMPS

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que, dans le cadre de l'entretien des rues, il a demandé à la société EIFFAGE un devis de réparation.

Ce devis concerne la fourniture et la mise en œuvre d'enrobé pour le bouchage de nids de poule et de l'application d'un enduit bicouche.

Détail du devis H.T. :

Rue de Guyencourt-Saulcourt	3 052.50 €
Carrefour de la Haie du Pré	800.00 €
Rue de la Brasserie	1 635.00 €
Rue du Cimetière	1 330.50 €
Carrefour rue de Pezières	800.00 €
Carrefour Ferme du Bois	2 435.00 €

Soit un total de 10 053.00 € H.T.

Monsieur WILLEMS indique qu'il sera sûrement nécessaire d'augmenter la prestation de la Société EIFFAGE, les devis ayant été réalisés avant la période de neige et de gel.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur ce dossier et autorise Monsieur le Maire à effectuer le réajustement prévisible mais dans des proportions acceptables (environ 20 %).

TERRAIN INDIVISION DESPAGNE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un courrier de Maître Mériaux concernant la vente d'un terrain, rue de la Haie du Pré appartenant à l'indivision DESPAGNE. Il rappelle que le conseil municipal s'était intéressé à cette parcelle lors des différents achats de terrain pour le lotissement de la rue du Sentier de Saulcourt.

Le terrain proposé est d'une contenance d'environ 4000m² et pourrait recevoir au maximum 4 habitations. Néanmoins, il serait nécessaire de créer une nouvelle voirie. Devant le coût important de cette opération, le conseil municipal décide de ne pas se porter acquéreur dudit terrain.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut renouveler la convention d'assistance technique avec le Conseil Général, la précédente arrivant à expiration fin 2012. Après discussion, le conseil municipal émet un avis favorable.

TERRAIN SNCF

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, malgré ses différents courriers, la Société NEXITY, représentant la SNCF, ne consent qu'une baisse de 10 % du prix de vente, soit la somme de 10 500 €, somme fixée par le service des Domaines. Après discussion, le conseil municipal charge Monsieur le Maire de revoir les Services des Domaines.

LOCATION D'UN BUREAU A LA MAIRIE POUR UNE DIETETICIENNE

Monsieur le Maire informe que Madame Emilie MALBRANQUE, Diététicienne de profession, est intéressée pour incorporer la maison de santé dès sa construction.

Mme MALBRANQUE souhaite proposer ses services à 50 % à la Maison de Santé d'Epehy et à 50 % à celle de Roisel. Elle sollicite la commune pour commencer à exercer sa profession dans notre secteur.

Après discussion, le conseil municipal décide de louer à Mme MALBRANQUE une journée par semaine (sa demande) pour la somme de 60 €.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de rédiger et de signer la convention de mise à disposition avec, comme échéance, la mise en service de la Maison de Santé d'Epehy.

TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose que la participation pour raccordement à l'épandage instituée par l'article L.1331-7 du code de la santé publique pour financer le service d'assainissement collectif et perçue auprès des propriétaires d'immeubles achevés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte auquel ils sont raccordables, ne sera plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1er juillet 2012.

Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 (n° 2012-254) et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement.

Monsieur le Maire propose d'instaurer cette nouvelle participation en application de l'article L.1331-7 du code de la santé publique (en vigueur au 1er juillet 2012).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'instituer la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) uniquement pour les constructions nouvelles

BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire informe avoir reçu de la Bibliothèque départementale une convention qui définit les modalités de partenariat entre le Conseil Général de la Somme et la Commune d'Epehy dans le cadre du plan départemental de développement du livre et de la lecture.

Après avoir lu les différentes dispositions générales, Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la très faible fréquentation de la bibliothèque et qu'il est impossible de respecter les conditions demandées (personnel qualifié, local, etc...).

A ce jour, la bibliothèque fonctionne grâce notamment aux divers dons de livres faits par les administrés.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette convention et

de continuer à faire fonctionner la bibliothèque comme d'habitude avec ou sans les livres de la bibliothèque départementale.

PROBLEME EAU CHAUDE, LAVE VAISSELLE ET CHAUFFAGE A LA SALLE DES FETES

Monsieur MASSON exprime son mécontentement concernant le manque d'eau chaude à la cuisine et de chauffage sous le balcon.

Concernant l'eau chaude, Monsieur WILLEMS se propose de mettre en place un chauffe-eau en « chauffage direct » qui viendrait en secours.

Concernant le chauffage sous le balcon, Monsieur WILLEMS se charge de voir le problème et de proposer des solutions avec devis.

Concernant le lave-vaisselle à la salle des fêtes, Monsieur MASSON se propose d'étudier le dossier et de proposer des solutions à la fois techniques, financières et pratiques.

Informations diverses

Travaux éoliennes

Voici le calendrier des travaux pour l'installation des éoliennes :

- Mars à début mai : création des voiries
- Fin avril à fin juillet : fondations
- Mi-juin à mi-septembre : montage des tours béton
- Début août à fin octobre : montage des nacelles, pales, etc...
- Août à septembre : travaux électrique interne

Ce chantier entraînera des fermetures de la route de Guyancourt-Saulcourt à proximité du cimetière anglais (4 ou 5 jours maximum et seulement durant les heures où le chantier est ouvert.)



Poubelles vertes et déchets verts

Cela fait déjà un petit moment que l'on en parle et cela provoque un certain mécontentement, les poubelles vertes, contenant tout ce qui est compostable, ne devraient plus être ramassées. En effet, sauf si la prochaine assemblée générale de la Communauté de Communes revenait sur cette décision, les particuliers seront invités à porter leurs déchets verts à la déchèterie et (si possible) à utiliser un composteur. Cela impliquera certainement une gêne pour certains qui n'ont qu'un appartement ou un très petit jardin et se verront dans l'obligation d'utiliser leur poubelle grise pour les épluchures par exemple. Pour les autres cela nécessitera des efforts

supplémentaires mais ceux-ci pourront être compensés par la possibilité d'utiliser un compost de qualité et gratuit pour embellir le jardin. La Communauté de Communes propose des composteurs à des prix extrêmement réduits (elle finance le complément): 15 € pour 400 l et de 25 € pour un 1000 l. La commande doit se faire à la Com des Com mais la commune peut prendre également la commande. Il est aussi possible de fabriquer soi-même ce composteur avec quelques palettes. Petit rappel : il ne faut pas y mettre de déchets de viande ou de poisson qui attireraient les rats.



Que faire de sa tonte de pelouse ?

Bien sûr, si on est équipé d'une tondeuse qui coupe l'herbe finement (mulching), il sera possible de la laisser en place, répandue sur la pelouse fraîchement coupée. Ainsi, cachée dans les brins d'herbes verts, la tonte pourra se dégrader et enrichir le sol, de manière naturelle.

Sinon la tonte pourra servir de **paillage naturel** autour des plantes, arbres, arbres fruitiers, entre les rangs de légumes: cela permettra d'empêcher les mauvaises herbes de pousser et limitera l'évaporation de l'eau en été. De plus, la tonte deviendra un engrais naturel en se décomposant progressivement.

Xavier Motoculture

Nous avons le plaisir de faire savoir qu'un nouvel artisan commerçant vient de s'installer à Epehy au 3 rue du Colonel Sorlin . Il s'agit de Monsieur Xavier Kulej. Son activité touche essentiellement à tout ce qui concerne la motoculture. Il propose de la vente directe ou par correspondance de pièces détachées de toutes marques, tout en étant spécialiste Bernard Moteurs et Staub.

Pour le contacter

Tél.: 03 22 86 51 91 - 06 73 40 28 78

xavier.motoculture@orange.fr



Quoé qu't'in pinses Abdon?



- Alors Abdon, ch'est ti vrai que d'puis ch'Moyen Age, ches habitants d'Épy in s'zè surnomme ches cous ou ches coqs en français ?

- Ben ouais ch'est vrai, pourquoié qu'té d'mindes cha?

- Ben pass' que là j'o compris pourquoié : ches cous, cha s'erdreche, cha foait les fiers mais y z'ont leu' pattes sur un tas d'fémii !

- Ben pourquoié qu'té dis cha ?

- Ben ches gins y feut qu'y salopent leu' village ! Ravise, in a eine belle mairie, photographiie sur ches affiches d'tourisme d' la Haute Somme, eh ben y n'n'a qui prenne'te

plaisir à aller salir ch'mur qu'a été r'peint ! Pareil, y n'n'a qui dégradent, rinversent des poubelles au stade ! Certainement qu'pu ch'est sale, pu y sont bénaïses ! Sans parler d'ches saloperies qu'in put vir dins ches c'mins, su' ches talus, à l'décharge... Ah in put être fiers !

- Ah té n'vos pas dire qu'in put point être fiers d'quique cose ! Ravise dins tous ches « Quoi de Neuf », in n'n'a ti moutré des réalisations et pis des gins dont in put être fiers. Pour t'deunner un exemple, voés Monsieur Claude Saunier, il o été bien malade, y pourrot dire : « Je n'n'ai d'jà fait assez pour Épy, pou l'heure, j'arrête, j'm'arpose... » et pis non y continue à travailler pour compléter ch'site « Epehy autrefois ».

- Ouais et pourquoié qu'y s'imbête, quoé qu'il y gagne ? Pourquoié travaillé quind y n'n'a d'eutres qui n'song'ent qu'à saccager ?

- Ben p't-être que li y put être contint d'li ! Ceux qui salopent comme té dis, in n'sait pas qui et pi in n'voudrot surtout point dire leu' nom, y rigole'te p't-être quind y font leu' « conneries » mais y n's'ront jamos fiers d'eux, y n'éront jamos l'satisfaction d'avoir fait quique cose d'bien pour s'z'eutres ! Et j't'ai donné un exemple mais j'in connos des tas d'eutres d'gins dins des associations ou ailleurs...

- Ouais mais pindint ch'timps-là, y n'n'a qui...

- Ouais mais ti comme mi, est-ce qu'in n'o jamos fait eine connerie ? Est-ce qu'y n'a pas des trucs dont in n'est point fiers, des trucs qu'in a r'gretté tellement qu'in a essayi de s'racater. In put toudis prendre « conscience » de s'n'erreur et cangi ! Nous comme s'z'eutres.

- Ti té croés core au Père Noël ! Té croés qu'in put cangi ? Avec des beudets té f'ras jamos des gveux d'course !

- P't-être mais à m'n'âge, j'o d'jà vu eine paire d'anciens élèves que j'voyos mal partis... Et pis, un jour y sont v'nus m'arvir et, pou l'heure, j'pux t'dire que j'sus fiers d'eux ! Ch'est pas pass'qu'in a fait eine connerie qu'in est obligi d'rester con !

M.D.



La poste

Les heures de levées ont été un peu modifiées dernièrement, les voici :

- lundi, mardi jeudi et vendredi 16 h
- mercredi et samedi 11 h 30

Pour rappel les heures d'ouverture du bureau de poste

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures
- Mercredi et Samedi de 9 à 12 heures



15

Les prochaines manifestations

13 avril	Théâtre avec « Ep'hy se rit »
27 avril	Concours de pêche de l'UNC
8 mai	Repas UNC
1er juin	Fête des écoles
15 juin	Portes ouvertes chez les Pompiers
29 juin	Concert de la Société Musicale
14 juillet	Repas champêtre du Comité

Photos anciennes.

On ne peut pas dire que l'appel fait dans le numéro 88 du Quoi de Neuf pour essayer de faire une belle manifestation en 2014 à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale, ait obtenu un véritable écho. C'est dommage quand on voit la possibilité que nous avons avec cette bataille du 27 août 14 ! Mais nous pourrions au moins refaire une exposition de photos anciennes retraçant l'histoire de notre village comme en 2009. Aussi si vous avez des photos que nous pourrions scanner pour vous les rendre de suite (photos anciennes d'Epehy mais aussi photos de classe, de communion, d'activités des associations ou toutes autres montrant la vie d'antan, les fêtes...), ou si vous êtes prêts à apporter votre concours,



donner des idées pour préparer cette manifestation, indiquez-le moi, ou en mairie ou encore grâce au contact du site d'Epehy. Merci d'avance

Michel Delaire

Ont participé à l'élaboration de ce journal : - André Franqueville - Nathalie Gallet - Gérard Housseman - Jean-Michel Martin - Maurice Pertriaux - Claude Saunier - Johanna Willems

Responsable et Secrétaire de la publication : Michel Delaire.

IPNS